



## Agenda

Prochaine parution : 6 mars  
Date dépôt des articles le 13 février



1er au 28 février ..... Exposition « Moyen Age » ..... Bibliothèque  
7 février ..... collecte de sang à Guichen ..... Espace Galatée  
8 février 17h00 ..... contes fantaisies d'Alvinah ..... Bibliothèque  
10 février ..... Assemblée Générale La Guernette ..... Ancienne mairie  
18 février ..... Recyclage papier APEL ..... Atelier communal  
27 février ..... Conseil municipal ..... Mairie

Les Assois'Fées : programme sur le site <http://lesassoisfees.com> (et le site de la mairie)

## Réunion publique : faire vivre le bourg après les travaux

Les travaux d'aménagement du bourg sont en cours d'achèvement. Lors du travail en commission, il est apparu souhaitable d'associer la population afin de donner vie à ce nouvel environnement. Les élus ont déjà en réflexion quelques idées pour créer des espaces disponibles et évolutifs pour exposer (photos ou autres). Un appel est donc lancé aux habitants, aux associations, aux commerçants et à tous ceux qui, à un moment ou un autre, font la vie du bourg.

Comme annoncé lors des vœux du maire, vous pouvez d'ores et déjà réfléchir à des projets et vous êtes invités à venir rencontrer les élus pour apporter des idées et échanger à l'occasion de la réunion publique prévue le **mardi 14 mars à 19h** à la mairie.



## Antenne Relais FREE mobile

Le conseil municipal a donné un accord de principe pour l'implantation d'un relais de téléphonie FREE mobile sur les abords du stade de football du Perchot. Le dossier peut être consulté à l'accueil de la mairie.

## Modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 mars 2009 (PLU) : Enquête publique.

Le Maire de SAINT-SENOUX a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la Modification du Plan Local d'Urbanisme. Elle a débuté le 17 janvier 2017.

L'enquête se déroule à la mairie jusqu'au jeudi 16 février 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

**Mr le commissaire enquêteur recevra en mairie le Jeudi 16 février 2017 de 9h30 à 12h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Senoux - 11 rue des trois Huchet 35580 Saint-Senoux

## Boulangerie : congés d'hiver

La boulangerie sera fermée du **mercredi 15 février inclus** (Fermeture le mardi 14 au soir) **au mercredi 1er mars inclus** (réouverture le jeudi 2 mars). Un dépôt de pain et du journal Ouest-France sera mis en place au bar « Le Casino », chez Paule.



## Délibérations du Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 19 décembre

Les délibérations sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.

- construction d'un restaurant scolaire : présentation et approbation de l'A.P.D. (avant-projet définitif) et demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- Vallons de Haute Bretagne Communauté : présentation du rapport d'activités 2015, commission locale des charges transférées/CLECT (rapport) et convention d'engagement Breizh Bocage

## Mairie

### Permanence adjoints

de 9h30 à 12h les jours suivants :  
18 février ..... Alain RIMASSON  
4 mars ..... Patrice PROVOST  
ou sur rendez-vous

## Recensement

Bientôt 16 ans, pensez au recensement citoyen obligatoire. Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

COMMENT ? Deux possibilités :

- Par internet [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) à la rubrique Parcours citoyenneté
- À la mairie de votre domicile : munissez-vous d'une pièce d'identité et livret de famille.

## Autorisation sortie du territoire

### Mineur non accompagné

À partir du 15 janvier 2017, un enfant circulant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter trois documents lors du contrôle aux frontières :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (l'original, pas une photocopie)
- photocopie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire.

« L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité ». Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (Cerfa n° 15646\*01), à remplir puis imprimer.

## Horaires

### Mairie

Lundi : 14h à 17h - Mardi : 9h30 à 12h  
Mercredi : 14h à 16h - Jeudi : 9h30 à 12h  
Vendredi : 9h30 à 12h - 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis : 9h30 à 12h

### Bibliothèque

Mardi : 16h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)  
Mercredi : 10h30 à 12h et 15h à 18h  
Jeudi : 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)  
Samedi : 10h30 à 12h

### Déchetterie

Lundi et mercredi : 14h-17h  
Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

## Bibliothèque

### Le Moyen Age

Oyez ! Oyez !

La bibliothèque vous convie à un voyage loain dans le temps, plus de 500 ans, au temps du Moyen âge

**Du 1er au 28 février** : exposition de vêtements et de vaisselle, 11e et 13e siècles (prêt de Christophe Hivy)

**Mercredi 8 février à 17h** : contes Fantaisies avec Alvinah, tout public



## Don de sang : urgence

Aucun produit n'est aujourd'hui capable de se substituer au sang humain et les besoins en produits sanguins ne faiblissent pas, le don de sang est donc indispensable. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes qui sont ensuite séparés. On ne transfuse jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin. Or, les stocks, dont la durée de vie est limitée, sont faibles et l'Etablissement Français du Sang a lancé une campagne d'appel aux dons le 9 janvier dernier.

Toute personne (âgée de 18 à 70 ans révolus et pesant + de 50 kilos) reconnue apte au don à l'issue de l'entretien prédon peut donner son sang et les donneurs de groupe O (donneurs universels) sont particulièrement recherchés. Pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun (il faut avoir fait un repas léger et bu une boisson non alcoolisée).

Maison du don, rue Pierre-Jean Gineste à Rennes, ouvert tous les jours sur rendez-vous au 02 99 54 42 22 et sans rendez-vous les mardis et jeudis de 13h à 19h : accès facile à deux pas du métro Villejean ou en voiture (parking réservé).

Vous n'êtes pas sûr de pouvoir donner, vous avez des questions ? Contactez par mail : bretagne@efs.sante.fr

■ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet : dondesang.efs.sante.fr

**Prochaine collecte à GUICHEN : le mardi 7 février de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00 à l'Espace Galatée**

## Centenaire de la guerre 1914/1918

**Arsène Lelièvre**, né le 17 janvier 1892 à la Pronais, de Jean-Louis et Perrine Prodhomme, tous deux 42 ans. Comme son père, il devint charpentier. Il fait partie de la classe 1912. Il est proposé à la retraite après une plaie avec fracture qui malheureusement ne guérit pas. Après de longues souffrances, il s'éteint le 17 janvier 1917 à St-Senoux, le jour de ses 25 ans.

Ces informations ont été dures à retrouver et peuvent connaître des erreurs. Sur le front ouest, les combats se calment après des mois d'enfer. À l'est, c'est le mois de la révolution de février qui voit le Tsar Nicolas II abdiquer et l'arrivée des bolchéviques au pouvoir. Cela changera tout le cours du 20ème siècle.

Les P'tits LézArts proposent en avril une semaine de spectacles sous un grand chapiteau, qui se finira par un temps fort le **samedi 8 avril à 22h** avec une projection gratuite sur la mairie du spectacle « Raconte-moi en grand ».

Habitants de Saint-Senoux, vous êtes invités à mettre en couleur la matrice vierge du bâtiment (à télécharger ou récupérer en A4, voir infos sites).

Vos productions (à rendre pour le 5/03) seront ensuite numérisées et projetées sur les murs de la mairie !

■ Renseignements : 06 84 61 48 79

## La Guernette

Bonne et heureuse année ! L'association « La Guernette » vous informe que son assemblée générale se tiendra le **vendredi 10 février à 19h30**, dans la salle de l'ancienne mairie à St Senoux.

Y seront abordés les bilans moraux et financier de l'année écoulée, ainsi que le prévisionnel et les objectifs de l'année à venir.

Cette assemblée est ouverte à tous les membres à jour de leur cotisation. À bientôt. Cordialement, La présidente et son équipe.

## Troubles de l'audition

Troubles de l'audition, acouphènes... et si nous en parlions ? Les élus du comité local MSA (Mutualité Sociale Agricole) de Guichen organisent le **jeudi 9 mars 2017 à 20h15** à l'Espace Galatée une réunion d'information et d'échanges sur les troubles de l'audition et les acouphènes avec la participation du Docteur Marie-Laure GUILLOTTE, Oto-Rhino-Laryngologiste, et de M. Ange BIDAN, vice-président d'honneur de France Acouphènes.

Venez nombreux participer à cette soirée-débat GRATUITE et OUVERTE A TOUS, jeunes et adultes, MSA ou non.

## Sporting Club

U7

11 fév. La Dominelais à 10h30

Seniors

26 fév. St-Jacques AS - SC St-Senoux 1 (15h30)  
SC St-Senoux - Eskouadenn 5 (15h30)

## Permanences

### Cantine scolaire

Menus disponibles sur le site Internet de la commune.

Tél restaurant scolaire : 02 99 57 87 18

Informations : 02 99 57 80 72

### Assistante sociale

Sur rendez-vous au CDAS de Guichen

Tél : 02 99 52 02 22

### Architecte conseil

Laurent Manneheut. Mairie de Guichen sur RDV / Tél. 02 99 05 75 75. Prochaine permanence :

**jeudi 23 février (matin)**

### Mission Locale

Sur rdv (02 99 57 00 09) tous les jours sauf le lundi après-midi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. RESO, 26 r. du Commandant Charcot à Guichen

### ADM

36 r. de la Gare - Bourg des Comptes.

Tél. 02 99 52 19 31

### Point Accueil Emploi

Avec ou sans RDV : tél : 02 99 57 00 09

Point Accueil Emploi - Le Réso

26 r. du Commandant Charcot - Guichen

isabelle.lebourdais@vallonsdehautebretagne.fr

catherine.poussanoff@vallonsdehautebretagne.fr

### Député

Mairie de Guichen (sur rendez-vous uniquement. Tél : 02 99 72 12 16). Prochaine permanence :

**jeudi 23 février de 9h à 12h**

### Conciliateur de justice

Loïc Boisroux, conciliateur de justice bénévole Mairie de Guichen, sur RDV les 2e et 4e jeudis du mois, de 8h30 à 12h.

### Conseillers départementaux

1er samedi du mois en mairie (10h30 à 12h) :

Mme Michelle MOTEL : Guichen

M. Roger MORAZIN : La Chapelle Bouexic

## Services de garde

### Médecin

En semaine le soir : tél au 15 qui indiquera le médecin de garde. Le week-end : avant 20h téléphoner à la maison médicale de Messac au 02.99.92.36.94 ; après 20h téléphoner au 15.

### Pharmacies

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : tél 3237

11 et 12 février

Renoux - Crevin

18 et 19 février

Guinchard - Maure de Bretagne

25 et 26 février

Pierre - Baulon

4 et 5 mars

Tchonlafi - Pléchatel

### Planning février

jeudi 9	Randonnée
samedi 11	Repas
mercredi 15	Club et crêpes
vendredi 17	Belote à Baulon
jeudi 23	Randonnée
vendredi 24	Belote à Saint Senoux